

Les Renouées du Japon

- Renouée du Japon, Reynoutria japonica (Houtt.)
- Renouée de Sakhaline, Reynoutria sachalinensis (F. Schmidt.)
 - Renouée de bohème, *Reynoutria x bohemica* (Chrtek & Chrtkova)

Identité

Famille:

Polygonacées

Synonymes:

- Fallopia japonica (Houtt.)
- Polygonum cuspidatum (Sieb. & Zucc)
- Fallopia sachalinensis (F.Scmidt)
- Polygonum sachalinense (F. Schmidt)
- Fallopia ×bohemica (Chrtek & Chrtkova)

Origine

Asie orientale (Chine, Japon, Corée...)

Introduction

Introduites en 1823 pour la Renouée du Japon et en 1863 pour la Renouée de Sakhaline en tant que plantes ornementales et fourragères. Les deux



Photo 1 : *Reynoutria. Japonica*. A.PICHET, Conservatoire Botanique National Alpin (2011).

espèces et leur hydride (Fallopia x bohemica) se sont vite échappées des jardins.

Éléments de reconnaissance

Type biologique : Herbacée vivace, rhizomateuse, à port buissonnant.

Taille : Renouée du Japon : H=1-3 m, Renouée Sakhaline : H=4 m, Renouée hybride : H=4 m.

Description des feuilles :

- Renouée du Japon : 7-14 cm de longueur, 8 cm de largeur, largement ovales, à base plate, rétrécies en pointe à l'extrémité. Surface inférieure douce et lisse.
- Renouée de Sakhaline : Jusqu'à 40 cm de longueur, limbes en forme de cœur à la base et se terminant en pointe. Surface inférieure fripées, ridées et poilues.

Description des tiges : Robustes jusqu'à 4 cm de diamètre, creuses, glabres, souvent teintées de rouge (pour *R. japonica*) et cannelés (pour *R. sachalinensis*) comportant des nœuds comme un bambou.

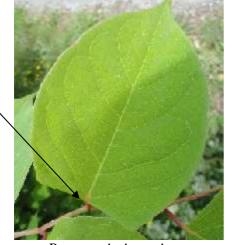
Description des fleurs : Blanches en grappe de 8 à 12 cm de longueur.

Description des fruits : Les fruits sont rouges bruns de 4 mm de long, trigones et ailés.

Description des racines : Elles peuvent descendre jusqu'à 3 m de profondeur. Les rhizomes s'étendent sur plusieurs mètres de longueur sous la surface de la terre (142 m de rhizomes, soit 25 kg, pour 1 m³ de terre infestée).

La plupart des caractéristiques de l'hybride (*Reynoutria x-bohemica*) sont intermédiaires entre ces parents (*Reynoutria japonica X Reynoutria sachalinensis*), et peuvent énormément varier en taille et en forme selon les populations.





Reynoutria japonica

Photo 2 : Reynoutria japonica. A.PICHET Conservatoire Botanique National Alpin (2011)



Reynouria x-bonemica

Photo 3 : *Reynoutria x-bohemica*. A.PICHET Conservatoire Botanique National Alpin (2011)



Reynoutria sachalinensis

Photo 4 : *Reynoutria sachalinensis* QUERE, Conservatoire Botanique National de Brest

Fleurs blanches en grappe



Photo 5 et 6 : Reynoutria japonica. A.PICHET, Conservatoire Botanique National Alpin (2011)



Biologie et écologie

Reproduction: Les Renouées se disséminent essentiellement à partir de leurs rhizomes (reproduction végétative). Un morceau de 0,7 g de rhizomes suffit à reformer un individu, les tiges aussi se bouturent facilement. La reproduction sexuée est peu fréquente (seulement pour les cas d'hybridation).

Dissémination : Le principal mode de dissémination des Renouées reste le transport accidentel des fragments de la plante (véhiculés par les cours d'eau, transports de terre, composts, etc....).

Habitats colonisés : Bords des cours d'eau, lisières, haies, décombres, talus de routes et voies ferrées. Grande amplitude climatique et altitudinale. Elles préfèrent les bords de cours d'eau et les milieux très ensoleillés.

Floraison:

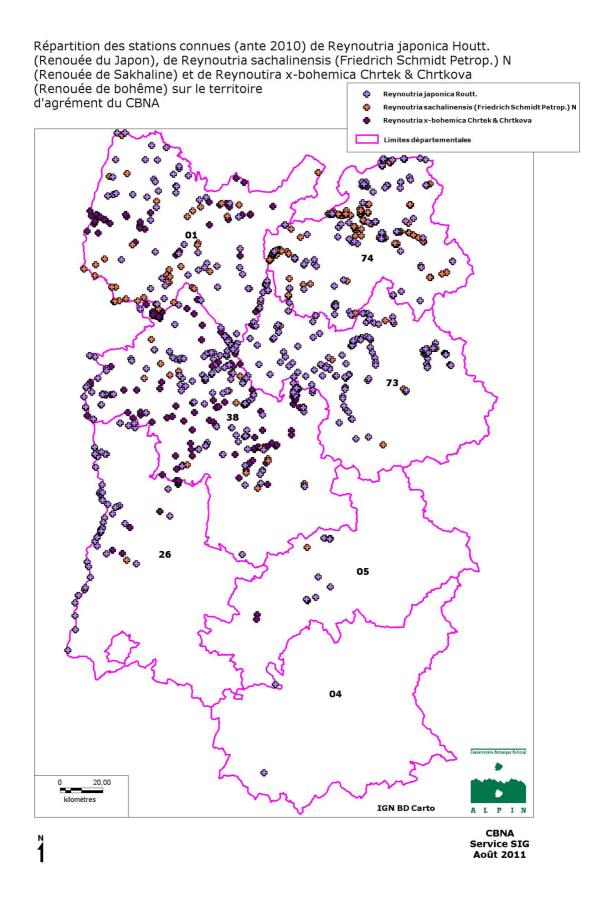
Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre
--

Nuisances

La Renouée du japon figure sur la liste mondiale des 100 espèces exotiques envahissantes les plus nuisibles (liste établie par l'*International Union for Conservation of Nature*). Les renouées représentent un danger :

Pour la flore indigène: En formant des massifs denses et monospécifiques et par la production de substances allélopathiques (substances toxiques) au niveau des racines. Elles tendent à éliminer la flore indigène et modifient profondément les milieux.

Pour les activités humaines : Les tiges aériennes meurent en hiver laissant les berges exposées à l'érosion. Elles peuvent également perturber l'écoulement des cours d'eau avec des conséquences sur la faune et la pêche.



Prévention et Moyens de lutte

Prévention:

- L'arrachage des plantules (avril-mai) permet d'empêcher la dispersion par les crues. Retirer délicatement la jeune tige en veillant à ne pas oublier un seul morceau.
- Eviter de transporter des fragments de plantes et des racines afin de limiter la dispersion.
- Prévoir un lieu de stockage à proximité de la zone d'arrachage pour l'élimination des tiges et des racines.
- Les déchets doivent être incinérés et non compostés.
- Après chaque intervention dans une zone infestée, nettoyer outils, roues de brouettes, chenilles des engins, etc. (pour être sur de ne pas oublier de petits fragments).
- Eviter les débardages et abattages dans les zones infestées.
- Eviter de transporter de la terre d'une zone infestée de renouée.

Moyens de lutte efficaces :

- Fauche répétée : en deux temps (mai-juin et sept-octobre) ou une fois par mois (au moins 6 fois par an) donne de bons résultats au long terme (au bout de 5-6 ans). Attention, il ne faut pas faucher trop près du sol pour ne pas risquer de toucher les bourgeons.
- Concassage-bâchage: avec un broyeur de pierre ou un godet cribleur concasseurs. Ensuite, la pause d'un géotextile (ex: PLA) ou une bâche agricole limite efficacement la repousse de la renouée, mais la moindre ouverture permet sa reprise (trous d'agrafes par exemple). A pratiquer plutôt en hiver, il y a moins de risques de dispersion qu'en période végétative. Il est nécessaire de refaire un passage manuel après le traitement pour éliminer les rejets.
- La couverture végétale permet d'occuper l'espace et accaparer la lumière disponible. Il est pour cela recommandé d'employer la plus grande densité et la plus grande diversité possibles d'espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes autochtones (saules...).
- Le traitement chimique par injection dans les tiges peut être utilisé en dernier recours mais interdit à moins de 5 m d'un cours d'eau ou à proximité d'une zone de captage. Cette méthode n'est pas sans risque pour l'environnement, elle est donc à utiliser avec parcimonie, et seulement en cas de nécessité. Préalable : toujours commencer par enlever les parties sèches de l'année précédente avant traitement et vérifier les conditions météo (pas de pluie à venir).

Aucun traitement ne permet à lui seul de donner des résultats définitifs. Il convient donc généralement de combiner plusieurs actions pour obtenir un véritable protocole de lutte (ex : concassage-bâchage avec la pose d'un géotextile étanche et une revegétalisation sur la bâche avec du gazon).

Il est surtout nécessaire d'adapter la méthode de lutte à chaque site et chaque type d'envahissement pour une meilleure efficacité. Les zones non infestées doivent faire l'objet d'une vigilance accrue, l'arrachage précoce est réservé aux petites surfaces nouvellement infestées. Quant aux sites où l'envahissement est trop important, les méthodes précédentes deviennent trop onéreuses ; dans ce cas, il est peut-être plus judicieux de se limiter à la régulation plutôt qu'à l'éradication, par la fauche et l'arrachage en limite de massif dans le but de contenir l'expansion.

Moyens de lutte inefficaces ou inappropriés :

- L'arrachage complet du système racinaire (pratiquement impossible, trop de risque de dissémination). Il faut éliminer la totalité du réseau des rhizomes souterrains qui s'étend jusqu'à 10 m autour de la dernière tige (et jusqu'à 1 m de profondeur), le moindre fragment

laissé (0,7 g de rhizome) permet la recolonisation du milieu. Il doit donc être réservé seulement pour les plantules.

- La fauche simple : multiplie le nombre de tiges initiales de la touffe et accélère la croissance des tiges.
- La pose d'un géotextile n'est particulièrement pas appropriée dans les zones humides ou temporairement inondées où sa dégradation est accélérée.
- Les grillages fins sont inutiles pour limiter la repousse des renouées qui passent quand même à travers. De plus, à la première crue, les tiges sont fragilisées et le risque de contamination est donc très important.
- Les broyages ou girobroyages ne sont pas efficaces ; au contraire ils favorisent l'expansion des renouées en disséminant des fragments de la plante.
- Le traitement d'un site au bord d'un cours d'eau est inutile si, en amont, il reste des foyers de renouées, il faut donc repérer préalablement le foyer de contamination.

Bibliographie

- AGESEF info N°8- Lettre de liaison des adhérents (2011). Numéro spécial. Fallopia, renouées en Vallée du Formans.
- Centre de conservation de la faune et de la nature (2007). Information à l'attention des communes et services du canton de Vaud. Plantes exotiques envahissantes recommandations et techniques de lutte. Renouée du Japon (*Fallopia japonica*).
- Conservatoire Botanique National Alpin Huc S. (2011). Fiche espèces invasives, Renouées du Japon.
- Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (2010). Fiche Fallopia japonica.
- Fiches info du canton de Genève sur les plantes exotiques envahissantes suivantes (2005) (*Fallopia japonica*).
- FRAPNA 74, (2008). Problématique d'envahissement par les Renouées géantes (Renouées du Japon, de Sakhaline et de Bohème), en milieux aquatiques, espaces verts, zones urbaines ... Le guide technique.
- Gerber et al, (2008). Evaluating non-chemical management methods against invasive exotic knotweeds, *Fallopia* spp.
- Muller S. (2004). Le Muséum national d'Histoire Naturelle (Paris). "PLANTES INVASIVES EN FRANCE".
- Site francophone dédié aux renouées du Japon, plantes invasives, aux bords des rivières http://fallopia.japonica.pagesperso-orange.fr/

Auteurs : A. Pichet

Date de réalisation : Août 2011